



CHAMPIONNATS DE L'EST DU CANADA HAYWOOD NORAM 3 au 5 février 2017 Centre nordique Nakkertok sud



© 2016 Gary Duncan

AVIS DE COMPÉTITION





Chers skieurs, chères skieuses,

Le comité organisateur des Championnats de l'Est du Canada 2017 (COCEC 2017) vous invite chaleureusement à participer à cet événement prestigieux qui fait partie du circuit Haywood NorAm.

L'organisation du CEC 2017 est une initiative conjointe de plusieurs clubs de la région d'Ottawa-Gatineau:

- Nakkertok nordique
- Club Skinouk
- Chelsea Nordiq
- Kanata Nordic.

Ces championnats auront lieu du vendredi 3 au dimanche 5 février 2017 au centre nordique Nakkertok sud à Gatineau/Cantley, Québec.

En plus de faire partie du circuit Haywood NorAm, les Championnats de l'Est du Canada font aussi partie des étapes du circuit de sprints Buff NorAm, de la Coupe régionale FIS, de la Coupe Québec, de la Coupe de l'Ontario, et du circuit du District de la capitale nationale.

Nous sommes heureux d'accueillir tous les athlètes, les entraîneurs, les officiels et les membres de leurs familles.

Cathryn Bjerkelund et Jacques Dumont
Co-présidents du COCEC 2017

Pierre Millette et Jérôme Poulin
Co-chefs de la compétition



A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

SANCTION

L'événement est sanctionné par la Fédération internationale de ski (FIS), par Ski de fond Canada (SFC), par Cross Country Ski Ontario (XCSO), et par Ski de fond Québec (SFQ).

EXIGENCES TECHNIQUES

Cet événement est basé sur les textes suivants qui sont disponibles sur les sites Web appropriés :

- [International Ski Competition Rules \(ICR\) - 2016](#)
- [Précisions 2016 RIS-RCC \(Règlements canadiens de compétition\)](#)
- [Championnat Haywood NorAm – Manuel de l'organisateur, saison 2016-2017](#)

Et, le cas échéant, sur les textes suivants :

- [Ontario Cup Technical Package 2016-2017](#)
- [Règlements officiels Coupe Québec 2016-2017](#)
- [NCD Race Series Technical Package 2014.](#)

COMITÉS ORGANISATEUR ET DE COURSE (Liste partielle)

Poste	Nom
Chefs de compétition	Pierre Millette, Jérôme Poulin
Chefs de parcours	Kevin Mallory, Jeff Pouw
Chefs de stade	Richard Turgeon
Secrétaire de compétition, registraire	Mario Dumas, Hélène Marois
Chefs du chronométrage et des résultats	Emil Jacobson, Doug Stowe
Chef du site	Ken Lindfors
Chef des installations de fartage	Bob Vandenburg, Marten Burns
Chief des relations avec les médias	Anne Duggett
Chief de la commandite et du financement	Deb Holbrook, Sue Schlatter

JURY

Poste	Nom
Délégué technique	Dan Brisbin
Adjoint au délégué technique	Daniel Bellerose
Directeur des compétitions SFC	Dave Dyer
Chef de compétition	Pierre Millette



HORAIRE DES ACTIVITÉS

Heure normale de l'Est (veuillez visiter cecski.ca pour les mises à jour)

Date	Time	Event
Mercredi 25 janvier	23:59	Date limite pour les inscriptions
Mardi 31 janvier	23:59	Date limite des corrections aux listes d'inscription
Mercredi 1er février	13:00–15:00	Parcours des sprints et du prologue accessibles
Jeudi 2 février	11:00–15:00	Ouverture des parcours des sprints et du prologue pour entraînement officiel et inspection
	17:00	Réunion des entraîneurs, chalet de ski, centre nordique Nakkertok sud
Vendredi 3 février	9:00	Qualifications sprint technique classique: catégorie ouverte, hommes et femmes. Distance sprint catégorie paranordique
	11:00	Éliminatoires sprint technique classique: catégories sénior et junior A, hommes et femmes
	14:00	Prologue technique classique: catégories midget à junior, garçons et filles.
	16:00–17:00	Entraînement et inspection des parcours pour les courses de samedi
	17:00	Réunion des entraîneurs, chalet de ski, centre nordique Nakkertok sud
Samedi 4 février	09:00	Distance courte technique classique; départs par intervalles.
	14:30–16:00	Entraînement et inspection des parcours pour les courses de dimanche
	17:00	Réunion des entraîneurs, chalet de ski, centre nordique Nakkertok sud
Dimanche 5 février	09:00	Distance moyenne technique libre, poursuite et départ en vagues



B. PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

FORMAT DES COURSES, CATÉGORIES ET DISTANCES

Categorie		Année de naissance	Vendredi 3 février Classique	Samedi 4 février Classique	Dimanche 5 février Libre
Ouverte			Qualifications et éliminatoires du sprint*	Moyenne distance Départ par intervalle	Distance longue Poursuite
Junior A femme	1998, 1997	1300m	10km (2x5km)	15km (3x5km)	
Junior A homme	1998, 1997	1400m	15km (3x5km)	20km (4x5km)	
Sénior femme	1996 & avant	1300m	10km (2x5km)	15km (3x5km)	
Sénior homme	1996 & avant	1400m	15km (3x5km)	20km (4x5km)	
Maître femme	1985 & avant	n/a	10km (2x5km)	15km (3x5km)	
Maître homme	1985 & avant	n/a	15km (3x5km)	20km (4x5km)	
Paranordique			Distance de sprint Départ par intervalle	Moyenne distance Départ par intervalle	Distance longue Départ en vague
PN debout femme	n/a	1250m	5km (2x2.5km)	6km (2X3km)	
PN debout homme	n/a	1250m	5km (2x2.5km)	9km (3X3km)	
PN assis femme	n/a	800m	2.5km (2x1.25km)	5km (4x1.25km)	
PN assis homme	n/a	800m	2.5km (2x1.25km)	5km (4x1.25km)	
Autres catégories			Prologue Départ par intervalle	Moyenne distance Départ par intervalle	Distance longue Départ en vague
Midget fille	2004, 2003	3km	5km (2x2.5km)	6km (2x3km)	
Midget garçon	2004, 2003	3km	5km (2x2.5km)	6km (2x3km)	
Juvenile fille	2002, 2001	3km	7.5km (2x3.75km)	5km (1X5km)	
Juvenile garçon	2002,2001	3km	7.5km (2x3.75km)	5km (1X5km)	
Junior B fille	2000, 1999	3km	7.5km (2x3.75km)	10km (2x5km)	
Junior B garçon	2000, 1999	3km	7.5km (2x3.75km)	10km (2x5km)	

* Les éliminatoires du sprint seront chronométrées conformément à l'article 4.1, paragraphe 2 du Manuel de l'organisateur – Championnats Haywood NorAm.

CLASSEMENT PRÉFÉRENTIEL ET ADMISSIBILITÉ

Tous les skieurs de la catégorie ouverte (sénior et junior) seront classés ensemble, selon le sexe, pour la ronde de qualification des sprints selon les points canadiens; le skieur le mieux classé partant en premier. Tous les juniors ayant réussi à se qualifier seront automatiquement inclus dans les quarts de finale junior du sprint, à moins qu'un athlète junior présente une demande de surclassement en catégorie sénior au secrétaire de



course au plus tard à la réunion des entraîneurs, le 2 février 2017.

Pour le prologue, l'ordre de départ sera déterminé par les points canadiens-distance pour toutes les catégories, incluant les catégories midget. Les skieurs sans points CPL et ceux avec une licence de jour seront placés de façon aléatoire après ce premier groupe.

Les points canadiens-distance seront utilisés pour classer les skieurs des catégories midget à ouverte lors des courses à départ par intervalles. Les skieurs seront groupés dans la catégorie en fonction du nombre total de participants. Les positions de départ seront ensuite réparties de façon aléatoire au sein de chaque groupe sur la base des points canadiens. L'ordre de départ pour chaque groupe sera déterminé par une décision du jury. Les athlètes sans points CPL seront assignés à un groupe additionnel à ceux déterminés ci-dessous et leur position de départ sera déterminée de façon aléatoire.

La taille des groupes sera la suivante :

- 10 participants et moins: 1 groupe
- 11-20 participants: 2 groupes
- 21-30 participants: 3 groupes
- 31 participants et plus: 4 groupes

Les positions de départ par handicap seront déterminées par les résultats de la course du samedi en départ par intervalle. Le premier de l'épreuve partira à 0 :00 alors que les autres skieurs prendront la piste en fonction de leur écart de temps avec le premier. Le jury se réserve l'option de déterminer à quel moment le reste des skieurs prendra le départ en un seul groupe.

Le classement préférentiel et l'assignation des dossards seront déterminés par les points canadiens pour les catégories midget à junior B lors de la course en départ en vagues. Les athlètes sans points CPL seront assignés à un groupe distinct et leur position de départ sera déterminée de façon aléatoire derrière les skieurs avec des points. Les vagues seront composées de 10 skieurs et partiront dans un intervalle de 30 secondes. Le chevron sera utilisé.

Les maîtres (hommes et femmes) peuvent s'inscrire et concourir dans la catégorie ouverte en s'inscrivant en tant que sénior.

Tous les skieurs qui souhaitent se qualifier pour les équipes provinciales doivent s'inscrire dans la catégorie appropriée.

Les skieurs universitaires et collégiaux peuvent prendre part à la compétition comme junior ou senior, mais non les deux et doivent choisir la même catégorie pour l'ensemble des épreuves des CEC. Pour la compétition de sprint, les skieurs seront classés selon la qualification seulement.



Tel qu'indiqué dans le modèle de développement de l'athlète de SFC, les athlètes peuvent se surclasser. Les athlètes qui le souhaitent doivent consulter leurs entraîneurs et leurs parents pour sélectionner la catégorie la plus appropriée. Prendre en considération qu'il peut y avoir des skieurs qui essaient de se qualifier pour les équipes provinciales dans une catégorie plus avancée. Ces athlètes doivent sélectionner l'année de naissance la plus jeune de la catégorie suivante.

LICENCES

- A. Tous les athlètes, y compris les midgets et maîtres, doivent détenir une licence de compétition valide émise par SFC ou la FIS, ou détenir une licence nationale de ski de fond reconnue d'un autre pays. Les athlètes de ces catégories ne détenant pas une telle licence doivent acheter une licence journalière de SFC pour chaque journée de course lors de l'inscription.
- B. Tous les athlètes québécois des catégories juvénile à sénior doivent aussi obligatoirement détenir une licence de SFQ. Les compétiteurs des catégories midget et maître résidant au Québec doivent aussi détenir une licence de SFQ ou acheter en ligne une licence quotidienne de SFQ pour chaque journée de course lors de l'inscription.
- C. Les guides paranordiques doivent signer le formulaire de consentement de SFC à titre de guide d'un skieur handicapé visuellement qui a acheté une licence pour guide à moins de posséder une licence de SFC. Les guides n'ont pas de frais de course à payer.
- D. En plus de satisfaire aux critères A et B, les skieurs étudiants doivent satisfaire aux normes universitaires précisées dans le cahier de charge du circuit de la coupe provinciale appropriée.

AVIS CONCERNANT LES CONTRÔLES DE DOPAGE

Les participants aux Championnats de l'Est du Canada doivent savoir qu'il peut y avoir des tests de contrôle du dopage effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) de façon aléatoire et selon le programme canadien d'anti-dopage. Pour éviter un résultat positif à l'un de ces tests et les conséquences associées à une violation des règles anti-dopage, les athlètes sont encouragés à consulter tous les détails de cette annonce au <http://cecski.ca/race-info/doping-control/>.

PRÉSENTATION DES MÉDAILLES

Tous les prix décernés par le COCEC 2017 seront remis dès que possible après la fin de chaque course pour chaque catégorie en se basant sur les résultats non officiels.

Médailles

Les médailles seront attribuées de la manière suivante:

Categorie	Année de	Vendredi	Samedi	Dimanche
-----------	----------	----------	--------	----------



		naissance	3 février Classique	4 février Libre	5 février Classique
Ouverte			Sprint	Distance courte	Distance moyenne
Junior A femme		1998, 1997	3 premières	3 premières	3 premières
Junior A homme		1998, 1997	3 premiers	3 premiers	3 premiers
Sénior femme		1996 & avant	3 premières	3 premières	3 premières
Sénior homme		1996 & avant	3 premiers	3 premiers	3 premiers
Maître femme		1985 & avant	n/a	3 premières	3 premières
Maître homme		1985 & avant	n/a	3 premiers	3 premiers
Université femme		n/a	3 premiers*	3 premières	3 premières
Université homme		n/a	3 premiers*	3 premiers	3 premiers
Paranordique			Distance Sprint	Courte distance	Longue Distance
PN debout femme		n/a	3 premières**	3 premières**	3 premières**
PN debout homme		n/a	3 premiers**	3 premiers**	3 premiers**
PN assis femme		n/a	3 premières	3 premières	3 premières
PN assis homme		n/a	3 premiers	3 premiers	3 premiers
Autres – Année de naissance			Prologue	Distance moyenne	Distance longue
Midget fille	MG1	2003	3 premières	3 premières	3 premières
	MG2	2004	3 premières	3 premières	3 premières
Midget garçon	MB1	2003	3 premiers	3 premiers	3 premiers
	MB2	2004	3 premiers	3 premiers	3 premiers
Juvénile fille	JVG1	2001	3 premières	3 premières	3 premières
	JVG2	2002	3 premières	3 premières	3 premières
Juvénile garçon	JVB1	2001	3 premiers	3 premiers	3 premiers
	JVB2	2002	3 premiers	3 premiers	3 premiers
Junior B fille	JG1	1999	3 premières	3 premières	3 premières
	JG2	2000	3 premières	3 premières	3 premières
Junior B garçon	JB1	1999	3 premiers	3 premiers	3 premiers
	JB2	2000	3 premiers	3 premiers	3 premiers
Catégories					Poursuite
Ouvert femme					3 premières
Open homme					3 premiers

* Basée sur le temps de la qualification

** Y compris le guide s'il y a lieu

Prix en argent

Des prix en argent seront attribués aux premiers skieurs de la catégorie ouverte selon la liste qui suit ci-dessous. Les prix en espèces et les LPC / FIS pour le jour 2 (départ par intervalle) et le jour 3 (départ par handicap) seront basés sur le temps skié pour



les kilomètres pour cette journée. Les prix globaux pour la compétition poursuite seront basés sur l'ordre d'arrivée au jour 3. Les skieurs doivent détenir une licence FIS pour être éligibles aux prix en argent du circuit NorAm.

Jour 1	Hommes	Femmes
1	500 \$	500 \$
2	300 \$	300 \$
3	200 \$	200 \$
4	150 \$	150 \$
5	100 \$	100 \$
U23	75 \$	75 \$
Total	1325 \$	1325 \$

Jours 2 & 3	Hommes	Femmes
1	300 \$	300 \$
2	200 \$	200 \$
3	100 \$	100 \$
Total	600 \$	600 \$

Poursuite	Hommes	Femmes
1	500 \$	500 \$
2	300 \$	300 \$
3	200 \$	200 \$
4	150 \$	150 \$
5	100 \$	100 \$
U23	200 \$	200 \$
Total	1450 \$	1450 \$

INSCRIPTION

Toutes les inscriptions et tous les paiements seront effectués en ligne, à partir du 5 décembre 2016, sur [Zone 4](#). La date limite des inscriptions est le mercredi 25 janvier 2017 à 23 h 59 HNE.

Toute inscription tardive fera l'objet d'un supplément. Les inscriptions tardives reçues après le lundi 30 janvier 2017, à 23 h 59 HNE seront soumises au jury pour approbation et feront l'objet d'un supplément de 50 \$ par course. Les demandes pour le jury doivent être acheminées au secrétariat de l'épreuve.

Les athlètes et leurs entraîneurs doivent vérifier la liste de confirmation des Championnats de l'Est 2017 sur [Zone 4](#) dès que possible après leur inscription. Veuillez communiquer avec le registraire de la compétition à cec.registrar@gmail.com si vous éprouvez des difficultés avec l'inscription en ligne et avant le mardi 31 janvier 2017 à 23 h 59 HNE, s'il y a des corrections à apporter à votre inscription.



Les entraîneurs et les chefs d'équipe devraient s'inscrire dans [Zone 4](#) pour permettre au CO d'établir une liste de courriels et de SMS qui sera utilisée pour communiquer tout changement ou décision prise au cours de l'événement.

Si l'événement doit être annulé, le CO en collaboration avec SFC remettra les frais d'inscription moins les coûts associés aux dépenses associées aux items qui ne peuvent être réutilisés lors d'événements futurs.

Frais d'inscription

Item	Coût par course
Frais d'inscription pour juvéniles et plus âgés, incluant les skieurs paranordiques	45,00\$
Frais d'inscription pour les midgets	22,00\$
Licence journalière de SFC pour chaque jour de course	5,00\$
Licence journalière de SFQ pour chaque jour de course (pour midget et maître; juvénile à sénior doivent avoir une licence annuelle)	5,00\$
Redevances XCSO (midget)	5,00\$ (2,50\$)
Redevances SFQ	5,00

Les taxes de vente (TVQ:1220954389TQ0001, TPS:836145573RT0001) seront ajoutées uniquement aux frais d'inscription.

La licence de jour de membre sympathisant (LJMS) de 5 \$ doit être achetée pour chaque course, par tous les compétiteurs qui ne possèdent une licence FIS ou SFC. La LMJS de Ski de fond Québec de 5 \$ doit être achetée pour chaque course, par tous les compétiteurs du Québec qui ne possèdent une licence SFQ.

Les remboursements peuvent être effectués à la seule discrétion du comité organisateur. Il n'y aura aucun remboursement dans les cas où les athlètes ne se présentent pas à une ou plusieurs courses. Les paiements en trop ne seront pas non plus remboursés.

Les numéros de licences de SFC et la province d'affiliation du club pour l'applicabilité des frais pour SFQ ou XCSO seront validés suite à l'inscription. Les athlètes incorrectement inscrits devront régulariser leur inscription au secrétariat avant que les dossards ne soient distribués.

RÉUNIONS DES ENTRAÎNEURS

Les réunions des entraîneurs auront lieu à 17 h les 2, 3 et 4 février 2017 au chalet de ski du Centre nordique Nakkertok sud.

DOSSARDS

Les dossards seront disponibles au secrétariat (2^e étage du garage/grange) de 7 h 30 à 9 h le matin de chaque course. Si les cases « Club » et « Équipe » sont cochées dans le



formulaire d'inscription dans Zone4, on demandera aux skieurs d'indiquer si leur dossard doit être leur être remis selon le club ou l'équipe. Seuls les entraîneurs peuvent ramasser les dossards.

Les clubs et les équipes devront déboursier des frais de remplacement de dossard et de puce de chronométrage de 50\$ pour chaque dossard ou puce manquants à la fin de chaque course.

IMPLANTATION DE LA REGLE DE ZONES SANS DOUBLE PUSSEE AUX CHAMPIONNATS DE L'EST

Clarification de la règle des zones sans double poussée en vertu des RIS

Au niveau international, la FIS est préoccupée par la préservation de la technique classique pour l'avenir et a demandé aux associations de ski de tester l'implantation de zones sans double poussée lors de compétitions nationales de niveau FIS cet hiver.

Le CO vous informe que en vertu de la RIS 310.2.1.5 qui stipule que le jury peut interdire l'utilisation de techniques spécifiques dans des sections marquées du parcours, le jury ajoutera une zone sans double poussée dans le parcours de sprint lors des deux tours

Clarification de la règle et des sanctions

i) Seul le pas diagonal avec des mouvements diagonaux des deux bras et des jambes est autorisé dans la zone sans double poussée. Cela signifie qu'il ne peut y avoir qu'un bâton au sol à tout moment. Toutes les autres techniques ne sont pas autorisées dans la zone.

ii) Les zones seront clairement marquées (départ et fin) pour la journée officielle d'entraînement. Des officiels avec vidéo, ainsi que des membres du jury vont s'assurer que la règle est observée pendant la compétition.

iii) En cas d'infraction, le jury sanctionne le skieur les RIS.

C. INSTALLATIONS

ACCÈS

Les courses auront lieu au Centre nordique Nakkertok sud, situé au 900, avenue Gatineau à Gatineau/Cantley (Québec). Les directions pour s'y rendre sont disponibles sur le site Web officiel de la compétition (cecski.ca).

Les frais d'inscription comprennent l'accès gratuit au réseau de sentiers lors des jours d'entraînement officiel et de compétitions. Les individus qui ne sont pas membres de Nakkertok Nordique et qui utilisent les pistes en-dehors des jours d'entraînement et de compétitions sont soumis aux frais d'accès de 15 \$ par jour pour les adultes, de 12 \$ pour les aînés, et de 8 \$ pour les enfants de 5 à 18 ans. Il n'y a aucun frais pour les enfants de moins de 5 ans. Les paiements peuvent être déposés dans les boîtes de paiement au chalet principal. Les frais doivent être acquittés par toutes les personnes



autres que les athlètes et les entraîneurs qui utilisent les pistes lors des jours d'entraînement et de compétitions. L'accès aux pistes lors des jours de compétition sera limité

AMÉNAGEMENT POUR LE FARTAGE

Des installations de fartage chauffées avec prises électriques seront disponibles pour utilisation sur place et un espace sera réservé pour les équipes qui auront leurs propres tentes ou remorques de fartage. Les clubs, les équipes et les centres d'entraînement qui utiliseront les installations fournies devront d'abord soumettre une liste des skieurs inscrits à cec.secretariat@gmail.com avant le mardi 18 janvier 2017 pour permettre de réserver un espace suffisant. La priorité sera donnée aux groupes qui auront fourni cette liste. Les équipes qui viendront avec leurs propres installations doivent aussi le signaler à cec.secretariat@gmail.com avant le 14 janvier 2017 pour permettre aux organisateurs de réserver un espace suffisant. Ces équipes sont également encouragées à apporter leur propre génératrice électrique.

Conformément à l'article 8.1, paragraphe 3 du Manuel de l'organisateur – Championnats Haywood NorAm, les techniciens des équipes devraient porter au moins un demi-masque approuvé pour le nettoyage chimique, les travaux de meulage, de maçonnerie ou de peinture à pulvériser et ayant un degré de protection de 95 % contre les particules et aérosols sans huile (norme N95). Les masques complets protègent les yeux contre les vapeurs nocives et la poussière. On recommande également l'utilisation de gants jetables parce que la peau est une source indirecte d'exposition aux toxines.

DIRECTIVE CONCERNANT L'UTILISATION DES FARTS DE GLISSE AVEC FLUOR POUR LES MIDGETS

L'utilisation de farts sans fluore (NF) ou faible en fluor (LF) est permise. Les farts avec concentration haute (HF) ou moyenne (MF), y compris les poudres, les rondelles, les blocs ou les liquides HF ou MF ne sont pas permis. Les additifs pour temps froid en poudre et les durcisseurs ne sont pas permis. Le respect de cette directive est autogéré et est la responsabilité des entraîneurs, des parents et des techniciens de fartage.

ALIMENTATION

Un goûter sera offert gracieusement aux compétiteurs et aux entraîneurs selon un barème basé sur la dimension de l'équipe. Tous les compétiteurs recevront avec leur trousse de course un coupon-repas pour chacune des compétitions auxquelles ils se seront inscrits. Chaque coupon pourra être échangé pour un repas le jour de la compétition de l'athlète. Veuillez prendre note que même si les organisateurs ont tout mis en oeuvre pour accommoder une variété de diètes et pour ne pas offrir de la nourriture contenant des noix ou d'autres allergènes, il ne peut garantir que les produits servis en seront entièrement exempts. La nourriture sera servie dans la tente des athlètes près du stade.

PLANS DES PARCOURS ET DU STADE

Les plans de parcours et du stade sont disponibles dans le site Web à cecski.ca.



PREMIERS SOINS

Les premiers soins seront prodigués par la Patrouille canadienne de ski.

HÉBERGEMENT

Hôtels suggérés

Faites vite puisque la demande est importante pour cette fin de semaine.

Best Western Plus

131 rue Laurier, Gatineau, QC J8X 3W3

819-770-8550

Réservations 1-800-265-8550

Standard 2017 avec deux lits doubles

Occupation simple 159 \$ par nuit

Occupation triple 164 \$ par nuit

Occupation quadruple 169 \$ par nuit

Les Suites

130, rue Besserer Ottawa ON K1N 9M9

Lien réservation de groupe: [cliquez ici pour taux préférentiels](#), mot de passe:

CECSKI2017

Suites Première à une chambre: 199 \$/nuit (occupation simple/double)

Suites Première à deux chambres: 329 \$/nuit (1 – 4 personnes)

25 \$/nuit pour chaque personne additionnelle

Tarifs sujets aux taxes et aux frais applicables

Les réservations peuvent également être faites au 1-800-267-1989 ou par courriel à

reservations@les-suites.com, CODE DE GROUPE: CECSKI2017.

Internet haute vitesse sans fil gratuit

Le stationnement est à un coût additionnel de 22 \$ par jour avec entrées et sorties illimitées

Les réservations peuvent être également faites directement en appelant l'hôtel au :

Réservations: 613-232-2000

Sans frais: 1-800-267-1989

Par télécopieur: 613-232-1242

Par courriel: reservations@les-suites.com

Comfort Inn

630 boulevard La Gappe, Gatineau, Québec J8T 7S8

Escompte SFQ disponible, veuillez appeler pour réserver au 819-243-6010

Le tarif de SFQ est 122 \$ en occupation triple

Les chambres disponibles ont seulement un lit Queen avec un sofa lit simple Inclus petit déjeuner chaud, stationnement et Internet haute vitesse

Les renseignements concernant l'hébergement seront affichés dans le site Web de l'événement (cecski.ca).



OBJETS PERDUS

Les objets perdus doivent être rapportés au deuxième étage du garage et peuvent y être réclamés au comptoir des bénévoles. Une liste des dits objets sera affichée dans le site Web en fin de journée à <http://cecski.ca/fr/updates/lost-found/>. Si vous cherchez un article qui n'apparaît pas sur la liste, veuillez envoyer un courriel à l'adresse cec.lostandfound@gmail.com

PLAN DE CONTINGENCE

Un site de contingence a été identifié et sera utilisé en cas de conditions de neige inacceptables. Tout changement affectant le lieu ou la date de la tenue de l'événement sera affiché aussitôt que possible dans le site Web de l'événement (cecski.ca). Si nécessaire, SFC prendra ces décisions une semaine avant la tenue de l'événement, avec recommandation du jury. Toute décision liée au remboursement sera guidée par la section 2.6 des Manuels de l'organisateur NorAm de SFC.